



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 9 SEPTEMBRE 2016

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

L'Assemblée Générale électorale de la Ligue Nationale de Rugby, qui procèdera au renouvellement du Comité Directeur et l'élection du Président de la LNR, se déroulera le mardi 4 octobre prochain à Paris.

La date limite de dépôt des candidatures (au Comité Directeur et à la Présidence de la LNR) était fixée au vendredi 2 septembre 2016.

Les candidatures reçues pour l'élection du Comité Directeur et validées par la Commission Electorale sont :

COLLEGE DES REPRESENTANTS DES CLUBS DE TOP 14 (6 postes à pourvoir)

Mourad BOUDJELLAL – RC Toulonnais
Marc CHEREQUE – FC Grenoble Rugby
Jacky LORENZETTI – Racing 92
Pierre-Yves REVOL – Castres Olympique
Yann ROUBERT – LOU Rugby
Francis SALAGOITY – Aviron Bayonnais Rugby Pro
Thomas SAVARE – Stade Français Paris

COLLEGE DES REPRESENTANTS DES CLUBS DE PRO D2 (4 postes à pourvoir)

Frédéric CALAMEL – US Carcassonnaise
Alain CARRE – US Colomiers Rugby Pro
Jean-Robert CAZEAUX – Stade Montois Rugby Pro
Christian MILLETTE – Stade Aurillacois Cantal-Auvergne
Alain TINGAUD – SU Agen Lot-et-Garonne

COLLEGE DES PERSONNALITES QUALIFIEES ELUES PAR LES CLUBS PROFESSIONNELS (4 postes à pourvoir)

Les 4 personnalités qualifiées sont d'abord élues par les 30 clubs professionnels pour devenir membres de l'Assemblée Générale. Une fois élues membres de l'Assemblée Générale, elles deviennent automatiquement membres du Comité Directeur.

René FONTES
Paul GOZE
Jean-Marc MANDUCHER
Thierry PEREZ
Lucien SIMON

CANDIDATURES A LA PRESIDENCE DE LA LNR

Les deux candidatures reçues pour la Présidence de la LNR sont : Mourad BOUDJELLAL et Paul GOZE.

./..



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les autres membres de l'Assemblée Générale et du Comité Directeur sont désignés par les institutions qu'ils représentent, et ne sont donc pas soumis à l'élection. Les désignations reçues sont :

AU SEIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE

FFR : Serge BLANCO, Bernard GODET, Michel PALMIE

Commission Centrale des Arbitres : Didier MENE

Personnalités qualifiées désignées par la FFR : Jean-Paul DUMOND, Claude BADRONE

Provale : Robins TCHALE WATCHOU

Tech XV : Alain GAILLARD

Représentant des médecins de clubs professionnels : Bernard DUSFOUR (*élu par la Commission Médicale Plénière du 30 août 2016*)

AU SEIN DU COMITE DIRECTEUR

FFR : Bernard GODET, Michel PALMIE

Provale : Robins TCHALE WATCHOU

Tech XV : Alain GAILLARD

UPCR : Marcel MARTIN

RAPPELS

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE GENERALE (44 membres)

Membres avec voix délibérative

Le Président de la LNR

Le représentant de chaque club de TOP 14 et PRO D2

3 représentants du Comité Directeur de la FFR

4 personnalités qualifiées élues par les clubs membres de la LNR

2 personnalités qualifiées désignées par la FFR

1 représentant des médecins de clubs professionnels

1 représentant des joueurs professionnels (Provale)

1 représentant des entraîneurs des clubs membres de la LNR (Tech XV)

1 représentant des arbitres (CCA)

Participent également à l'Assemblée Générale, sans droit de vote, les 3 personnalités « membres associés » siégeant au Comité Directeur et, s'ils ne sont pas membres de l'Assemblée Générale à un autre titre, le Président de l'UCPR et les autres membres du Comité Directeur.

../..

LIGUE NATIONALE DE RUGBY

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON

Tél : +33 (0) 1 55 07 87 51

emmanuelle.varron@lnr.fr - www.lnr.fr





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

Membres avec voix délibérative :

Le Président de la LNR

6 représentants des clubs de TOP 14, élus par l'Assemblée Générale de la LNR

4 représentants des clubs de PRO D2, élus par l'Assemblée Générale de la LNR

4 personnalités qualifiées siégeant à l'Assemblée Générale, élues par l'Assemblée Générale de la LNR

2 représentants du Comité Directeur de la FFR

1 représentant des joueurs professionnels (Provale)

1 représentant des entraîneurs des clubs membres de la LNR (Tech XV)

1 représentant des employeurs (UCPR)

Participent également avec voix consultative au Comité Directeur :

Le Président de la FFR

Le Président de la Commission Centrale des Arbitres (CCA)

Le Président de la Commission Médicale de la LNR

3 personnalités « membres associés » pouvant être désignées par le Comité Directeur

DEROULEMENT DE L'ELECTION LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 OCTOBRE 2016

Etape 1

Election par les 30 clubs professionnels des 4 personnalités qualifiées devenant membres de l'Assemblée Générale et du Comité Directeur.

- Pour cette élection, chaque club dispose de 2 voix.

Etape 2

Election par l'Assemblée Générale de la LNR des représentants des clubs de TOP 14 et PRO D2 au Comité Directeur.

- Pour l'élection des représentants des clubs de TOP 14 : les clubs de TOP 14 disposent chacun de 4 voix, les clubs de PRO D2 de 2 voix, les représentants des joueurs et le représentant des entraîneurs de 3 voix, les autres membres de l'Assemblée Générale d'1 voix.
- Pour l'élection des représentants des clubs de PRO D2 : les clubs de PRO D2 disposent chacun de 4 voix, les clubs de TOP 14 de 2 voix, les représentants des joueurs et le représentant des entraîneurs de 3 voix, les autres membres de l'Assemblée Générale d'1 voix.

Etape 3

Le Comité Directeur nouvellement composé se réunit et propose à l'Assemblée Générale le Président de la LNR.

Etape 4

Election par l'Assemblée Générale du Président de la LNR.

- Chacun des 30 clubs professionnels dispose de 2 voix, les représentants des joueurs et le représentant des entraîneurs de 3 voix, les autres membres de l'Assemblée Générale d'1 voix.